

Décision

Générale

colonial

Décision n° 553 du 17 mai 1963 :

n° 553

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 mai 1963

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1963

Date du numéro

31 mai 1963

TEXTE INTÉGRAL

La Commission chargée de faire subir les épreuves du Brevet sportif scolaire session de 1963, est constituée comme suit : Président : M. Muzotte, Directeur de la Section normale ; Membres : MM. Aucouturier, Martel, Duet, Arigo, Djama Vossouf, Roble Boulalé, Hassan Ali Chirdon, Osman Mohamed; Ahmed Abdi Ibrahim, Mlle Noël, Fr. Paul; Les membres de la Commission se réuniront les 27 et 28 mai 1963, au Stade Municipal, à 7 heures.